



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE  
A/37/150  
S/14928  
26 mars 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-septième session  
Point 61 de la liste préliminaire<sup>x</sup>  
RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER  
SUR LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT  
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION  
DES TERRITOIRES OCCUPÉES

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-septième année

Lettre datée du 25 mars 1982, adressée au Secrétaire général par le  
Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur une nouvelle série de profanations commises par des colons juifs israéliens contre des sanctuaires musulmans. Le 2 mars 1982, à 18 h 30, un groupe de 15 Juifs, armés de mitrailleuses et de baïonnettes, venus de la colonie israélienne de Kiryat Arba, près d'Hébron, et se désignant sous le nom de "Gardiens du Temple du Mont", a pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa en passant par la Porte d'Al-Selsela à Jérusalem. Les assaillants, battant les gardes postés à l'entrée, se sont frayé un chemin jusqu'au sanctuaire situé entre la Porte marocaine et la mosquée Al-Aqsa. Après une bataille sanglante, les gardes et la police ont pu refouler le groupe des Juifs hors du sanctuaire. Un garde palestinien du nom de Hasan Mustafa Hasanain, blessé au côté gauche par une baïonnette, a été emmené à l'hôpital.

Cette agression patente de colons juifs contre des lieux saints musulmans a provoqué une vague de protestations sur la rive occidentale occupée. A Jérusalem, une grève générale a été lancée le jeudi 4 mars 1982. A Bir Zeit, une manifestation de protestataires a donné lieu à un affrontement entre l'armée israélienne et les manifestants arabes. Des manifestations analogues ont été organisées à Naplouse, Bethléem et Jéricho.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 61 de la liste préliminaire, et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Hazem MUSEIBEH

